Janv. 2014 - N° 40

Découverte

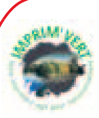
Le magazine d'information de la Communauté de communes du Bassin Decazeville-Aubin

ÉLECTIONS
Zoom sur le nouveau mode de scrutin



Sommaire

Communauté de communes du Bassin Decazeville-Aubin
Maison de l'Industrie - BP68
12300 Decazeville
Tél : 05 65 43 95 00 - **Fax :** 05 65 43 27 64
Mail : contact@cc-decazeville-aubin.fr
Site : www.cc-decazeville-aubin.fr
Directeur de publication : Émilie Mazenq
Rédaction : Services de la Communauté de communes
Maquette : Laetitia Cubaynes
Crédit photos : Fotolia.com, Communauté de communes, Eco-Emballages
Dépôt légal : à parution
ISSN : 5 2002 - **Tirage :** 7500 exemplaires
Impression : Imprimerie du Bassin



Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement et sous label Imprim'vert.

Dès la rentrée 2013, la Communauté de communes prend en charge le transport scolaire des écoliers, collégiens et lycéens des 5 communes.



Dans le cadre d'une expérimentation sur le télétravail en milieu rural, Chrysalis est devenu un des premiers centres de télé-activité du département.

"Entre réalité et fiction, l'équipe de NaCapa-Tanta crée un road-movie d'un genre nouveau, une expérience pour se perdre, un parcours inattendu peuplé d'anecdotes des gens d'ici..."

Patrimoine en scène : "Cransac fait son cinèma"





Les collections de Girmou sont mises en valeur au centre culturel la Serpentine à Firmi

LES MOMENTS FORTS DE 2013



L'ouverture des médiathèques de Cransac et d'Aubin ravit les petits et les grands.





À l'entrée de la Zone du Centre, le chantier de l'antenne decazevilloise des maisons de santé du Bassin avance à grand pas, comme en témoignent les belles proportions des bâtiments.



Dans le cadre de la valorisation du patrimoine, la Communauté de communes du Bassin a entrepris la restauration du dernier chevalement de mine du territoire ainsi que sa mise en lumière.



Le rendez-vous du Bien être du 26 mai 2013 fut totalement dédié au bien-être physique de la personne.







Les opérations façades et les campagnes de démolition changent le paysage du Bassin et contribuent à l'attractivité du territoire.

Le chèque Qualicado pour favoriser le commerce local

Qualicado, le chèque cadeau du Bassin a pour objectif de faire découvrir ou redécouvrir l'offre commerciale territoriale aux consommateurs.

La préservation et le dynamisme du commerce local sont deux axes prioritaires pour les commerçants du territoire. Soutenus par la Communauté de communes et la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Aveyron, les 23 membres du Club Qualité de l'association Bassin d'Envies proposent aux entreprises et aux administrations du Bassin Decazeville-Aubin de remettre à leurs salarié(e)s des chèques cadeaux.

Comment ça marche ?

Le chèque Qualicado s'appui sur un contexte législatif favorable, qui permet d'octroyer aux salariés d'une entreprise ou d'une administration des primes ou cadeaux pour 11 évènements dans l'année (Noël, rentrée scolaire, fête des mères,…). Ces chèques cadeaux sont exonérés de charges sociales et fiscales dans une certaine limite : ces récompenses ne peuvent dépasser 5% du plafond sécurité sociale, soit ne pas excéder 154 euros par salarié et par évènement. La valeur faciale de ces chèques est de 10 €. La commission Qualité de l'association Bassin d'Envies prend en charge la gestion ainsi que la livraison. *Renseignements au 05 65 43 63 63.*

Où utiliser le chèque Qualicado ?
Le bénéficiaire peut dépenser son bon d'achat chez l'un des 23 commerçants du Bassin, facilement repérables grâce à la vitrophanie ci contre. Ces commerçants ont été labellisés "qualité" par des clients mystères et garantissent aux consommateurs certains critères : accueil, conseils, informations, disponibilité,…
Retrouvez la liste de ces commerçants sur ***www.cc-decazeville-aubin.fr***



Les atouts de Qualicado

Qualicado n'a pas la prétention de remplacer les chèques cadeaux nationaux mais invite les entreprises à favoriser le commerce local. De plus, les chèques nationaux ayant un coût important pour les commerçants (environ 8 ou 9% du CA), certains d'entre eux hésitent à accepter ces titres de paiement. De ce fait, le consommateur va dépenser ces chèques sur d'autres pôles commerciaux plus importants. Qualicado offre des frais maitrisés pour le commerçant.

Un projet éco-localiste

- Volonté de renforcer un ancrage territorial et communautaire
- Volonté de donner du sens à la consommation "Je consomme local donc je participe à la dynamique de mon territoire"
- Renforcement des synergies possibles entre le monde industriel, le monde du commerce et les consommateurs

La mise en place de ces chèques cadeaux a donc pour but de préserver le commerce local et de maintenir les habitudes d'achat sur le Bassin.

Master Restes

Je suis le chef...
pour sublimer les restes

Halte au gaspillage alimentaire

Sur internet, de nombreux sites de cuisine proposent des trucs et astuces pour cuisiner les restes ! A vos claviers.

En moyenne, chacun d'entre-nous jette 20 kg d'aliments par an : 13 kg de restes de repas ou de fruits et légumes abîmés et 7 kg d'aliments encore emballés ! Ce gaspillage a bien sûr un impact environnemental et engendre un coût élevé en matière de traitement des déchets. Pour réduire ces chiffres, les Communautés de communes du Bassin et de la Vallée du Lot vont mener diverses actions de sensibilisation.

Pourquoi gaspille-t-on autant ?

Les raisons de ce gaspillage sont diverses :

- causes sociologiques : modification des structures et de l'organisation familiale, des rythmes de vie…,
- méconnaissance sur la conservation des aliments : mauvaise interprétation des dates de consommation, mauvaise gestion du réfrigérateur,
- pratiques commerciales (promotion, incitation à l'achat) : de nombreuses pratiques commerciales encouragent des achats dont on n'a pas forcément besoin.

Pour réduire ce gaspillage alimentaire, les 2 collectivités ont donc décidé d'intervenir sur toute la chaîne de distribution : de l'acte d'achat en magasin jusqu'à la poubelle du consommateur. La sensibilisation auprès du grand public comportera plusieurs actions, d'autant plus que **2014 est consacrée année de la lutte contre le gaspillage alimentaire**.

À TÉLÉCHARGER : De nombreux conseils pour limiter le gaspillage sur le guide téléchargeable sur ***www.cc-decazeville-aubin.fr***, rubrique déchets.
Pour aller encore plus loin : ***www.alimentation.gouv.fr*** & ***www.ecocitoyens.ademe.fr***

Quelques conseils pour éviter de gaspiller

L'ADEME, l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie, encourage également à lutter contre ce gaspillage alimentaire, en donnant quelques conseils simples :

- **Acheter malin**, c'est-à-dire uniquement ce dont on a besoin, en vérifiant dans son réfrigérateur pour ne pas risquer de reprendre un produit que l'on a déjà, en planifiant les repas de la semaine, en vérifiant les dates de péremption dans le magasin et en terminant ses courses par le frais et le surgelé.



- **Bien conserver les aliments**, en respectant le mode de conservation recommandé, en rangeant devant les produits qui doivent être consommés le plus rapidement et en tenant compte de la durée de vie des produits.
- **Cuisiner astucieux**, en quantité adaptée au nombre de personnes, en utilisant avant tout les produits entamés, achetés en premier ou encore ceux proches de la date limite de consommation.
- **Accommoder les restes**, en vérifiant qu'ils sont encore consommables.

Une nouvelle Signalitique pour le Bassin

Le besoin d'améliorer la signalisation dans le Bassin est un vaste défi. La Communauté de communes s'est emparée du sujet en missionnant un bureau d'études spécialisé pour engager son opération signalétique. L'enjeu est de flécher au mieux les services, équipements et activités du territoire.

Un objectif : faire savoir

Différentes motivations sont à l'origine de ce projet mais elles se rejoignent sur une idée commune qui est celle de mieux faire connaître notre territoire et ses atouts.

Faire savoir que le Bassin est :

- **accueillant :** pour marquer les entrées du territoire et donner un signal d'accueil. Celui qui pénètre sur notre territoire doit savoir où il se trouve et connaître les services qui lui sont proposés.
- **commerçant :** pour informer les gens de passage de l'offre commerciale du bassin et les encourager à s'arrêter faire leurs courses.
- **entreprenant :** pour guider au mieux les partenaires des entreprises vers leur lieu de destination, notamment les camions de livraison, et mettre en valeur les nombreuses zones d'activités auprès de ceux qui traversent notre territoire.

Un support personnalisé et décliné

Une charte pour la signalétique a spécialement été créée à l'image du Bassin. Le support métallique retenu à la silhouette dynamique fait référence à une sorte de sémaphore. La conception se veut sobre mais efficace. Quatre ou cinq catégories de panneaux ont été déclinés sur cette base : indication d'entrée, directionnelle ou informative (relais d'information service).



Esquisse des panneaux de bienvenue qui seront installés aux entrées du Bassin

UNE MISE EN PLACE PROGRESSIVE : Dans les prochaines semaines, les panneaux de bienvenue à l'entrée du Bassin seront installés, puis suivront les panneaux des zones d'activités ainsi que l'entrée des zones commerçantes. Viendront ensuite des panneaux dits touristiques. Le fléchage des équipements publics devrait être mis en place en 2014. Une réflexion perdure pour la signalisation des éléments patrimoniaux.

Le robinier
faux acacia, le teck local

L'enjeu futur est d'arriver à valoriser ce peuplement en bois d'œuvre par une sylviculture appropriée.

Dans le cadre de sa politique de développement durable et de la réflexion en cours sur le développement de la forêt locale, la Communauté de communes s'intéresse tout particulièrement à un arbre qu'elle possède en grande quantité dans ses forêts de la Vaysse et du Bois Noir : le robinier.

80 hectares sur le Bassin

Originaire d'Amérique du nord, le robinier tire son nom du botaniste français Jean Robinier (1550-1629) qui l'introduisit en France au début du XVIIème siècle. Il doit son qualificatif de faux acacia à sa ressemblance avec les arbres de cette même famille, dont fait partie le mimosa par exemple. Sa présence sur le Bassin (80 ha environ) peut être liée au développement de l'activité minière pour le bois de soutènement des galeries. Un grand débat est ouvert entre les botanistes, qui le considèrent comme une essence invasive du fait de son pouvoir colonisateur sur sols nus et pauvres. Les sylviculteurs y voient quant à eux une essence d'avenir, alternative aux bois tropicaux, en particulier le teck.

La Communauté de communes mène actuellement une réflexion sur la création de mobilier extérieur et de panneaux de signalétique à partir d'arbres de sa propre forêt de robiniers. Un projet qu'elle mène en partenariat avec le lycée des métiers du bois et de l'habitat d'Aubin, le Centre Régional d'Innovation et de Transfert de Technologies (CRITT) du bois Midi Pyrénées et une scierie locale. Plus de 30 m^3 ont été sciés et vont être transformés. Un projet 100% circuit court !

De multiples usages

Le robinier a la particularité d'être imputrescible et d'une durabilité naturelle qui l'exonère de tout traitement chimique.



Son bois convient parfaitement pour des usages extérieurs où il supporte sans problème des conditions d'humidité, fréquentes ou permanentes. Le robinier a donc un avenir tout tracé pour le bois d'œuvre où il trouve de nombreux débouchés (parquet, bois de terrasse, pavé, bardage, mobilier extérieur...) en plus d'un usage plus traditionnel pour les piquets de vignes.



Nouveau mode de scrutin
Élections

Les 23 et 30 mars 2014, les citoyens des communes de plus de 1 000 habitants seront appelés à élire leurs conseillers municipaux, mais aussi communautaires, à l'occasion d'un scrutin aux règles modifiées par la loi dite Valls, promulguée au printemps 2013. Oublié le panachage, il faudra raisonner listes complètes, parité et intercommunalité. Mode d'emploi.

Fini le panachage des listes !

C'est la première grande révolution de la loi électorale du 17 mai 2013. Fini la bonne vieille pratique du panachage des listes, quand l'électeur décidait, dans le secret de l'isoloir, de rayer ou de rajouter tel ou tel nom de la liste choisie. Pour les communes de 1000 habitants et plus, les scrutins se feront désormais au scrutin de liste à deux tours, avec des listes entières et inamovibles. Tout ajout, suppression ou inscription sur le bulletin le rendra ainsi nul.

Toutes les communes du Bassin ayant plus de 1 000 habitants, les élections municipales et communautaires se feront donc au scrutin de liste (ce qui n'était pas le cas en 2008 à Cransac et Viviez).

Des bulletins de vote avec 2 listes

A partir de 2014, le conseil communautaire ne sera plus composé de délégués désignés par les conseils municipaux mais de conseillers communautaires élus par les électeurs sur la base d'un bulletin proposant deux listes :

- la liste de l'équipe candidate aux élections municipales
- la liste des candidats de cette équipe municipale à l'élection communautaire



Des listes "chabada" obligatoires

Conformément à la loi sur la parité, les listes des candidats du conseil municipal et du conseil communautaire devront compter alternativement un homme et une femme, en alternance. C'est ce qu'on appelle des listes "chabada" (en référence à la musique du film "Un homme, une femme" de Claude Lelouch).

Liste des candidats au mandat de conseiller **municipal**	Liste des candidats au mandat de conseiller **communautaire**
Monsieur 1	Monsieur 1
Madame 2	Madame 2
Monsieur 3	Monsieur 3
Madame 4	Madame 4
Monsieur 5	Monsieur 5
Madame 6	Madame 6
Monsieur 7	Monsieur 7
Madame 8	Madame 8
Monsieur 9	
Madame 10	
Monsieur 11	
Madame 12	
Monsieur 13	
Madame 14	
Monsieur 15	

municipales



Pour la composition de cette deuxième liste, quelques règles sont de mise afin de garantir une certaine unité de représentation entre communes et Communauté de communes :

- Si la commune dispose de moins de 5 sièges au conseil communautaire, 1 nom supplémentaire doit apparaître sur cette liste. À partir de 5 sièges, 2 noms supplémentaires doivent y figurer.
- L'ensemble des noms de la liste des candidats au conseil communautaire doit être choisi parmi les trois premiers cinquièmes des noms figurant sur la liste des candidats au conseil municipal.
- Le premier quart des candidats au conseil communautaire doit correspondre à la tête de liste des candidats au conseil municipal.
- L'ordre de présentation des candidats au conseil municipal doit être respecté.

Pourquoi ce nouveau scrutin ?

Les Communautés gèrent un nombre croissant de services publics locaux et sont à l'origine d'importants projets pour leur territoire. Ce système d'élection directe a pour but de renforcer la légitimité des conseillers communautaires et de rapprocher ces derniers des habitants. L'élection directe au scrutin de liste vise à étendre la parité homme/femme. Par ailleurs, elle rend également possible une plus grande diversité politique dans la représentation des élus communautaires. Les élus de l'opposition municipale pourront siéger au conseil communautaire (en fonction du nombre de sièges attribués à chaque commune et des résultats des listes d'opposition aux élections), ce qui n'était pas toujours le cas.

Le futur conseil communautaire du Bassin

Le futur conseil communautaire sera composé de 32 conseillers communautaires qui éliront le Président et son bureau (6 à 9 vice-présidents).

La répartition des sièges de conseillers communautaires se fera, dans chaque commune, comme pour le conseil municipal :

- la moitié des sièges est attribuée à la liste arrivée en tête
- les autres sièges sont répartis à la proportionnelle entre toutes les listes selon la règle de la plus forte moyenne

	DECAZEVILLE	AUBIN	FIRMI	CRANSAC	VIVIEZ
Nombre de conseillers municipaux	29	27	23	19	19
Nombre de conseillers communautaires	**12**	**8**	**4**	**4**	**4**
Candidats au conseil communautaire	14	10	5	5	5



La formation pour adultes tient salon

L'Université Rurale Quercy Rouergue organise ce salon pour la 4ème année consécutive.

Se former tout au long de sa vie. Tel est le leitmotiv du salon de la formation pour adultes, salon itinérant sur le Quercy et le Rouergue. L'occasion de rencontrer tous les acteurs facilitant l'accès à la formation professionnelle, à la reprise d'études universitaires ou bien encore à la création d'entreprises. Organisé par l'Université Rurale Quercy Rouergue (URQR), il aura lieu le mercredi 2 avril au Laminoir à Decazeville.

Les acteurs de la formation réunis

Le salon de la formation pour adultes se veut être un rendez-vous pour tous ceux ayant un projet de reconversion ou d'évolution professionnelle, souhaitant reprendre leurs études, acquérir une nouvelle qualification ou bien encore créer leur entreprise. L'idée est de permettre à tout un chacun de pouvoir donner vie à ses aspirations, en réunissant sur un seul espace les acteurs de la formation et de l'accompagnement à la création d'entreprises.

Pour la 4ème année consécutive (les précédentes éditions ayant eu lieu à Villefranche de Rouergue et Figeac), le salon mettra notamment en lumière les formations pour adultes qui existent sur le territoire, les possibilités de prise en charge financière, les dispositifs tels que la Validation des Acquis par l'Expérience, le Droit Individuel à la Formation,…

ZOOM SUR L'URQR

L'Université Rurale Quercy Rouergue est une association d'éducation populaire et un organisme de formation. Sa finalité est d'être un centre de ressources au service de l'action collective et citoyenne, en proposant différentes actions réunies dans 2 pôles :

- *la formation universitaire continue pour adultes qui vise à se former au plus près de chez soi, grâce à des partenariats permettant de délocaliser de nouvelles formations.*
- *l'animation - mobilisation du territoire qui regroupe les activités d'appui aux initiatives locales, l'accompagnement de projets associatifs et la réalisation d'études et de diagnostics. Au sein de ce même pôle, l'URQR propose un lieu de recherche, d'échanges, d'animations et d'actions ouvert à tous.*

Espaces d'informations et de débats

A côté des stands réservés aux différents organismes (instituts de formation, collectivités, Maison Commune Emploi Formation,…) le visiteur pourra s'informer et échanger avec les professionnels autour d'ateliers thématiques et d'expositions. Et pourquoi pas étendre le débat sur "la place et le sens du travail dans nos vies", le thème du salon de cette année.

Un vent de poésie en provenance des médiathèques

Le nouvel équipement culturel d'Aubin a fait forte impression lors de la journée portes ouvertes du 19 octobre. Après 4 semaines d'ouverture, on dénombrait plus de 300 personnes inscrites. Le public était tout aussi enthousiaste de la prestation poétique de la Compagnie les Souffleurs.
Pour vous souhaiter une belle année 2014, c'est animé de cet esprit que nous vous proposons cette sélection de textes. Disponible en intégralité dans les médiathèques du Bassin, ce vent de poésie est à savourer sans modération…


Les curieux tuyaux de la compagnie Les Souffleurs ont chuchoté bien des jolies choses dans l'oreille des visiteurs lors de la journée portes ouvertes.

"Les droits imprescriptibles du lecteur"
1. *Le droit de ne pas lire*
2. *Le droit de sauter des pages*
3. *Le droit de ne pas finir un livre*
4. *Le droit de relire*
5. *Le droit de lire n'importe quoi*
6. *Le droit au bovarysme (maladie textuellement transmissible)*
7. *Le droit de lire n'importe où*
8. *Le droit de grappiller*
9. *Le droit de lire à haute voix*
10. *Le droit de nous taire*

"Comme un roman" Daniel Pennac

"Puis le ronflement sourd de la rame qui s'approchait à grande vitesse a provoqué un frémissement parmi les rares voyageurs. Le vieil homme s'est tourné vers moi avec toujours ce sourire limpide, j'ai cru qu'il allait me demander quelque chose, mais il a sauté sur les rails comme un enfant qui enjambe un buisson, avec la même légèreté."

"Écoute la pluie" Michèle Lesbre

"Le monde m'est égal. C'est une cause perdue, dépourvue de sens. Le sens, c'est moi qui le fabrique."

"Instruments des ténèbres" Nancy Huston

"Je voudrais que quelqu'un m'attende quelque part… C'est quand même pas compliqué."

"Je voudrais que quelqu'un m'attende quelque part" Anna Gavalda

"Parce que les révolutions sont d'abord intérieures. Et parce qu'on n'a pas l'éternité devant nous. Juste la vie"

"Les Insurrections singulières" Jeanne Benhameur



"Certains font leur jardin avec des mots. Ils les plantent et récoltent des idées. Ou l'inverse. Parfois, ils récoltent des idées nouvelles avec des mots ordinaires… "

"Dialogue avec mon jardinier" Henri Cueco

"[…] écrire à quelqu'un est la seule manière de l'attendre sans se faire de mal."
"C'est une belle manière de se perdre, que se perdre dans les bras l'un de l'autre."

"Océan-Mer" Alessandro Barrico

"[…] plus que toute autre création humaine, le livre est le fléau des dictatures."

"Une histoire de la lecture" Alberto Manguel

AGENDA
En attendant l'ouverture à Decazeville de la tête de réseau des médiathèques du Bassin, 2014 sera l'occasion de découvrir plusieurs manifestations mettant la littérature à l'honneur, à commencer par les Déferlantes littéraires au mois d'avril.



"Le temps de lire, comme le temps d'aimer, dilatent le temps de vivre."
"Une lecture bien menée sauve de tout, y compris de soi-même."

"Comme un roman" Daniel Pennac

Cransac
Implantation du casino

Ultime étape administrative pour l'implantation du casino de Cransac, l'autorisation d'ouverture de jeux a été accordée à la société Arev Finance. Les travaux d'aménagement du bâtiment des anciennes salles des douches des mineurs, à la charge entière du délégataire, seront assurés essentiellement par des entreprises locales. Ils devraient débuter en janvier 2014 pour une ouverture prévue au public en mars 2015. Cet investissement s'élève à 4 millions d'euros dont 50% d'investissement immobilier.

L'établissement de jeux démarrera son activité avec 30 salariés recrutés sur place, avec dans un premier temps 1 table de jeux et 50 machines à sous, pour arriver rapidement à une quarantaine de salariés, 2 tables de jeux et 75 machines à sous. En dehors des jeux, le casino proposera de nombreuses animations et présentera une offre de restauration.

Ce projet qui se concrétise aujourd'hui représente un vecteur supplémentaire de dynamisation et de valorisation de l'ensemble du territoire, en synergie avec tous les autres partenaires. Il a pu voir le jour grâce notamment au classement de Cransac en station classée de tourisme. Sans oublier le travail mené depuis de nom-

Viviez
Inauguration du Centre Bourg



C'est en présence des représentants des diverses instances, de la population et des entreprises qu'a eu lieu cette inauguration, le 28 septembre dernier. L'ensemble des travaux a mobilisé une enveloppe de 5 millions d'euros. Succédant à Manuel Valls venu huit jours plus tôt au centre de secours du Bassin, Anne-Marie Escoffier, ministre déléguée de la décentralisation et de la Fonction Publique a salué la métamorphose du centre bourg de Viviez. Cette dernière a été rendue possible grâce à tous les financeurs (État, Conseil Régional et Conseil Général) et à la volonté des divers partenaires (Communauté de Communes, OPH, EDF, SIEDA, SIAEP) qui chacun dans leur domaine, ont œuvré pour donner au centre bourg ce nouveau visage. Nouveau visage qui a notamment incité de jeunes couples à venir s'installer dans le quartier.

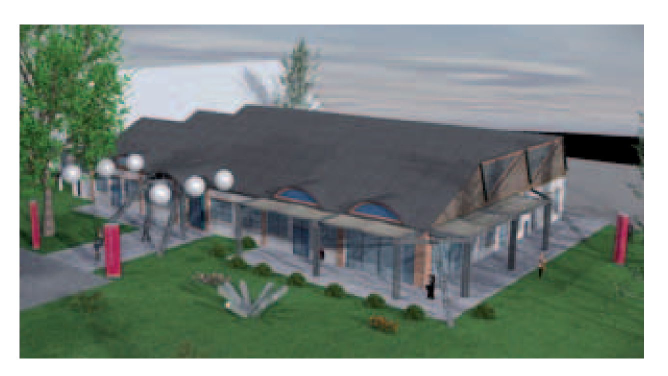


Firmi
Les élèves à la médiathèque

Afin de favoriser la lecture, mais aussi la fréquentation des "lieux du livre", les élèves de l'école Marie-Curie, du CP au CM2, se rendent au centre culturel "La Serpentine" tous les vendredis. A tour de rôle, les classes bénéficient d'ateliers adaptés à leur tranche d'âge. Au cours de ces animations encadrées par le personnel qualifié du réseau des médiathèques du Bassin et par des conteuses, les élèves écoutent des histoires et se familiarisent avec l'organisation de la médiathèque, le tri des livres, l'image et le son en lien avec les œuvres écrites... Ces activités viennent enrichir le travail fait en classe. Elles permettent, en outre, de répondre aux compétences attendues en matière de lecture, notamment se repérer dans une médiathèque pour choisir et emprunter des livres. Et avant tout, pour faire de la lecture un plaisir à savourer pleinement.



breuses années pour permettre à la ville de satisfaire aux nouvelles exigences touristiques et culturelles.



Aubin

Aménagement de l'allée du musée

La commune d'Aubin vient de réaliser l'aménagement de l'allée du musée qui dessert le syndicat d'initiative, le musée de la mine, la médiathèque ainsi que le musée de la mémoire. Cet aménagement a consisté en la réfection totale de la chaussée avec mise en place de bordures et trottoirs, création de murs et d'escaliers ainsi que d'un espace propreté pour cacher les containers de récup verres et papiers. Le réseau pluvial a été refait ainsi que la mise en place de nouvelles rampes et garde corps aux normes "PMR" pour l'accès au musée de la mine. L'espace vert (gazon et fleurs) sera effectué au printemps par les employés communaux. Pour sécuriser cet espace, l'allée sera en sens unique et la vitesse limitée à 30 Km/h.



Ces travaux ont été confiés au bureau Getude pour la maitrise d'œuvre, à la société Colas pour la voirie, à l'entreprise Boutonnet pour la maçonnerie et à la SARL Cima pour la ferronnerie. Le montant des travaux s'élève à 250 000 € à la charge de la commune, avec une participation du Conseil Régional de 11 500 € et de l'Etat pour 49 800 €.

Decazeville

Aménagements de la rue Cayrade

Dans la continuité de la reconstruction de la rue Gambetta il y a 5 ans, la commune de Decazeville a entrepris cette année de traiter intégralement la rue Cayrade, du monument aux morts jusqu'à l'avenue Foch.

Il s'agit d'une rue atypique pour la ville, dans la mesure où elle a été abordée avec une approche piétonne et paysagère et non routière. En effet, les trottoirs ont disparu, un sens unique limité à 20km/h a été mis en place, des magnolias ont été plantés, un éclairage public modulable en intensité a été installé et le stationnement qui sera mis en place au 1er janvier 2014 sera règlementé en zone bleue, pour être étendu ensuite aux rues riveraines.



Le coût de la 1ère tranche réalisée au 30 novembre 2013 s'élève à 657 651 € pour la commune. La Communauté de communes est intervenue pour le revêtement de la voirie (entreprise Grégory/Rouquette - 28 813,36 €), le réseau d'eaux usées (entreprise Rouquette - 48 838,00 €) et la maîtrise d'œuvre (Cogemip/Bet Urbactis - 5 553, 94 €). LE SIEDA et l'entreprise Larren sont intervenus pour l'éclairage public (105 853 €).

Les commerçants et les riverains ont bien compris l'intérêt général de cet ouvrage et ont tous coopéré à sa réalisation dans le cadre d'un relationnel excellent.

Label "Villes et Pays d'Art et d'Histoire"
Première étape



Une Ville ou un Pays d'Art et d'Histoire a pour vocation de mettre en œuvre des actions de médiation autour de son patrimoine. Mais pour valoriser, il faut connaître en détail le territoire et son histoire.
Pour atteindre cet objectif, la Communauté de communes mise sur le partage des savoirs et des idées. A partir de janvier 2014, des groupes de travail seront réunis autour de quatre thèmes : connaissance du patrimoine, action culturelle, urbanisme-aménagement et développement touristique et économique. Chaque groupe sera constitué d'un élu référent, de techniciens de la Communauté de communes et des communes, de personnalités compétentes (Direction Régionale des Affaires Culturelles, conservateurs du patrimoine, architectes et urbanistes qualifiés, historiens…) et d'acteurs locaux (associations patrimoniales et culturelles, OTSI, musées…). Ces réunions permettront de débattre des thèmes prioritaires et de construire un projet commun autour du label. Elles donneront ainsi des pistes concrètes pour organiser les recherches complémentaires (archives, bibliographie) et pour mener les futures actions de médiation. Des restitutions auprès de la population seront organisées dans un second temps pour poursuivre le dialogue à l'échelle de tout le territoire.

Déchets
Un STOP PUB sur votre boîte à lettres

Retrouver sa boîte aux lettres qui déborde de prospectus publicitaires en tout genre, voilà une situation que beaucoup de particuliers ne souhaitent plus vivre. Chaque année, un foyer reçoit, en moyenne, 40 kg de courrier non adressé (publicités des grandes surfaces, journaux gratuits d'annonces,...).



Pour que votre boite à lettres ne soit plus envahie de réclames en tous genres qui alourdiront le poids de vos poubelles, la Communauté de communes et les mairies du Bassin mettent à votre disposition l'autocollant "Stop pub". Alors, n'attendez plus ! **Apposez cet autocollant sur votre boite aux lettres**. Rassurez-vous, le "Stop Pub" ne vous empêchera pas de recevoir le "Découverte", votre magazine intercommunal ! 100 "Stop pub" cela représente 4 tonnes de papier évitées et 400€ d'économies sur les frais de collecte et de traitement des déchets !

Collège au cinéma
L'accès à la culture pour tous

"Collège au cinéma" propose aux élèves, de la classe de sixième à celle de troisième, de découvrir des œuvres cinématographiques lors de projections organisées spécialement à leur intention dans les salles de cinéma. Grâce au travail pédagogique d'accompagnement conduit par les enseignants et les partenaires culturels, les collégiens se constituent ainsi les bases d'une culture cinématographique. Soutenue par le Conseil Général jusqu'en 2012, cette opération profitait à 3 établissements du territoire (collège Paul Ramadier, collège Jean Jaurès, collège Sainte Foy) ainsi qu'au collège de Montbazens, soit un total de plus de 300 élèves pour les 3 collèges du Bassin. Suite à l'arrêt du financement du dispositif par le Conseil Général, la Communauté de communes a souhaité prendre en charge le coût des entrées, afin de privilégier l'accès à la culture pour tous. Former le goût et la curiosité de l'élève au 7ème art, éduquer le regard, enrichir la sensibilité, stimuler l'imagination, éveiller l'esprit critique, développer l'expression, tels sont les objectifs de ce dispositif lancé il y a 25 ans.



Capirole
Le RAM a retrouvé ses quartiers



Le chantier de la nouvelle aile de la Capirole s'est achevé début décembre. Pour rappel, le Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) avait entamé il y a plusieurs mois une restructuration de ses locaux, de part sa localisation à l'intérieur du bâtiment de l'ancien centre social. Ce dernier étant voué à être démoli, il convenait donc de repenser cette entité du Pôle petit enfance.

L'organisation des temps de halte jeux du RAM sur l'espace motricité de la Capirole pendant les travaux a permis de ne pas perturber le quotidien des enfants et assistantes maternelles (aucune journée de fermeture du RAM). La façade côté jardin du nouveau bâtiment présente désormais un mur orné de ballons de toutes les couleurs qui n'a pas manqué de séduire les enfants. Les tout petits de la Capirole ont quand à eux eu la surprise de redécouvrir la salle de motricité, qui s'est vu agrémentée d'un toboggan et d'une mini structure d'escalade à l'occasion des festivités de fin d'année. De quoi présager de bons moments pour 2014. Les haltes jeux du RAM ont lieu tous les lundis.

Microtec
Déménagement place Wilson



La société d'informatique Microtec a déménagé depuis la rue Gambetta pour intégrer un nouveau local, au 3 place Wilson. Fondée en 2005, cette entreprise de vente et de réparation de matériel informatique, où proximité et disponibilité sont les maîtres mots, a poussé en pépinière. En effet, son dirigeant Sebastien Lavaurs a démarré son activité au sein de la pépinière d'entreprises Chrysalis. Après 18 mois passés au sein de la structure, il s'est installé en ville pour poursuivre son développement.

L'objectif de la pépinière est clair : aider les entreprises à prendre leur envol, grâce à des services et des équipements adaptés. Si la réussite ne se mesure qu'au-delà de ce passage, Microtec en est un excellent exemple. Prochaine étape pour le chef d'entreprise : le développement de sa dernière activité, à savoir la vente et la réparation de smartphones et de tablettes numériques. Un secteur à coup sûr des plus porteurs.

Pépinière Chrysalis
Renouvellement de la norme Afnor



Face à l'apparition d'une multitude de métiers d'aide à la création d'entreprises, cette norme garantit aux porteurs de projets le sérieux, la fiabilité et la qualité des prestations de Chrysalis. Elle permet également de faire reconnaître la concept des pépinières reposant sur l'aide au montage de projet, l'accompagnement et le suivi des entreprises en phase de démarrage, l'hébergement, la mise à disposition de services partagés et la mise en relation avec un réseau de partenaires et d'experts.

Agenda des manifestations
Nouveau look



Bimensuel, l'agenda des manifestations répertorie les festivités et autres manifestations culturelles du territoire. Pour la nouvelle année, il adopte un nouveau look plus moderne. Procurez-vous le dès à présent dans vos offices de tourisme, à la Communauté de communes ou téléchargez-le sur le site Internet _www.cc-decazeville-aubinfr_

LE BASSIN
ENTREPRENANT

Meilleurs Voeux 2014

LE BASSIN
RAYONNANT

LE BASSIN
ATTRACTIF

André Martinez,
Président de la Communauté de communes
du Bassin Decazeville Aubin,

les élus communautaires

et l'ensemble du personnel
vous présentent leurs meilleurs voeux
pour cette nouvelle année.

LE BASSIN
CITOYEN & SOLIDAIRE



En route pour le Bassin 2020